

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Mardi

17 novembre 2015

Séance de 14 heures 45

Compte rendu n° 14

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, adoptée par le Sénat, après engagement de la procédure accélérée, portant dématérialisation du Journal officiel de la République française (n° 3198) (M. Luc Belot, rapporteur) ..... 2
- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi organique, adoptée par le Sénat, après engagement de la procédure accélérée, portant dématérialisation du Journal officiel de la République française (n° 3197) (M. Luc Belot, rapporteur). ..... 2
- Informations relatives à la Commission ..... 3

**Présidence  
de M. Jean-Jacques  
Urvoas,  
*Président***



*La séance est ouverte à 14 heures 45.*

*Présidence de M. Jean-Jacques Urvoas, président.*

*La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements à la proposition de loi, adoptée par le Sénat, après engagement de la procédure accélérée, portant dématérialisation du Journal officiel de la République française (n° 3198) (M. Luc Belot, rapporteur).*

Le tableau ci-dessous récapitule les décisions de la Commission :

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
Titre	1	M. KRABAL Jacques	Radical, républicain, démocrate et progressiste	Repoussé

\*

\* \*

*Puis la Commission en vient à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi organique, adoptée par le Sénat, après engagement de la procédure accélérée, portant dématérialisation du Journal officiel de la République française (n° 3197) (M. Luc Belot, rapporteur).*

Le tableau ci-dessous récapitule les décisions de la Commission :

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
5	1	Mme SAGE Maina	Union des démocrates et indépendants	Repoussé
Titre	2	M. KRABAL Jacques	Radical, républicain, démocrate et progressiste	Repoussé

\*

\* \*

*La séance est levée à 15 heures 00.*



## **Informations relatives à la Commission**

La Commission a désigné :

*M. Jean-Jacques Urvoas*, rapporteur sur le projet de loi prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et renforçant l'efficacité de ses dispositions (*sous réserve de son dépôt*),

*M. Jean-Frédéric Poisson*, co-rapporteur sur la mise en application de la loi qui serait issue de son adoption définitive.

## **Membres présents ou excusés**

Présents. - M. Luc Belot, M. Erwann Binet, M. Jacques Bompard, Mme Marie-Anne Chapdelaine, Mme Françoise Descamps-Crosnier, M. Olivier Dussopt, M. Paul Molac, M. Sébastien Pietrasanta, M. Pascal Popelin, M. Dominique Raimbourg, M. Jean-Jacques Urvoas

Excusés. - M. Ibrahim Aboubacar, M. Sergio Coronado, M. Jean-Pierre Decool, M. Marc Dolez, Mme Laurence Dumont, M. Daniel Gibbes, M. Serge Letchimy, M. Alfred Marie-Jeanne, Mme Sandrine Mazetier, M. Bernard Roman, M. Roger-Gérard Schwartzberg, Mme Paola Zanetti

Assistait également à la réunion. - M. Jean-Frédéric Poisson